

Compte-rendu du Groupe de travail ad hoc Ancre Local des Entreprises

jeudi 13 septembre 2018

[Liste des participants](#)

Sous la Présidence de : Caroline ALAZARD

Vice-Présidence : Séverine FURNEMONT (PIERRE FABRE)

1. RAPPEL DES OBJECTIFS DU GT

L'objectif de cette réunion ad hoc du GT Ancre Local est d'adapter l'indicateur d'interdépendance entre les entreprises et leur(s) territoire(s) (IIET), co-construite par les membres du GT aux multinationales, aux PME/TPE et au fond d'investissement de Groupama Asset Management.

2. RELEVÉ DES POINTS IMPORTANTS ET DÉCISIONS

► Rappel des travaux d'ORÉE

[Voir support de présentation](#)

► Contexte politique : le conseil général à l'égalité des territoires (CGET) va réaliser un référentiel sur la responsabilité territoriale des entreprises

Étienne KALALO, Adjoint au sous-directeur des mutations économiques, de l'emploi et de l'innovation, Direction du Développement des Capacités du Territoire

Le CGET supporte un amendement « Responsabilité territoriale des entreprises » dans le cadre du projet de loi Pacte, proposé le 14 septembre 2018 par le député Jean-François Cesarini. L'objectif est compléter la déclaration de performance extra-financière (DPEF) pour encourager les entreprises à réduire la fracture territoriale (implantations, emplois créés hors métropoles, décentration du travail, aide à la recherche d'emploi du conjoint...). Il est en effet important que les entreprises comprennent que la fracture territoriale est un risque et qu'il est important de reporter sur ce sujet de façon précise.

Si le projet de loi Pacte est voté avant fin 2018, ses mesures devraient être mises en œuvre "*dès le début de l'année prochaine*", selon le ministère de l'Economie. Le CGET réfléchit donc à un plan ambitieux d'animation sur l'ancrage territorial.

Les participants soulignent le fait que la DPEF intègre déjà cette thématique d'ancrage local et que cela risque d'amener de l'ambiguïté pour les entreprises et que ce n'est pas la philosophie de la DPEF. Il serait peut être intéressant de travailler ce sujet avec les SCOP et les collectivités qui en ont déjà bien conscience.

► Adaptation de l'IIET aux multinationales

Séverine FURNEMONT, Directrice de l'Environnement et du Développement Durable, Pierre Fabre et Vice-Présidente du GT Ancre Local

Pierre Fabre est reconnu AFAQ 26000 et a obtenu un score de 100% sur l'ancrage local selon ce modèle d'évaluation. En répondant aux critères de l'IIET, 5 des 36 critères sont soumis à la question auprès des membres du GT pour déterminer s'il faut les modifier ou les supprimer car ils ont posé problème lors de leur renseignement.

Voir [support de présentation](#) et [excel IIET](#)

► **Adaptation de l'IIET aux PME/TPE**

Jacques DE SAINT FRONT, Expert-comptable, Cabinet de Saint-Front

L'IIET est apparu trop long et trop complexe à renseigner pour impliquer les TPE/PME dans des démarches d'ancrage local. Dorothée Decrop du CNPA et Jacques De Saint Front, du cabinet d'experts comptable du même nom, souhaitent soumettre aux membres du GT leurs propositions afin de les retravailler. L'objectif étant de s'interroger de la manière suivante : « est-ce que ces questions concernent la majorité des TPE/PME ? ».

Voir [excel IIET PME](#)

► **Adaptation de l'IIET à un fond d'investissement**

Alice-Mary MEGGS, Financial and ESG Analyst, Groupama Asset Management

Groupama Asset Management gère pour le compte de Groupama - mais aussi de clients externes, des fonds d'investissements (investis en actions et/ou en obligations) qui intègre quasi-systématiquement des critères d'analyse ESG (Environnement, Social, Gouvernance).

En 2017, pour compléter sa gamme de fonds ISR, Groupama AM a lancé un groupe de travail interne sur l' « Impact Investing » dans lequel le sujet de l'ancrage local a rapidement émergé. Après un travail de recherches méthodologiques, Groupama AM s'est rapproché d'ORÉE suite au lancement de l'IIET.

Cet été, l'adaptation de l'IIET a été travaillée entre ORÉE et Groupama AM. C'est ce travail que nous vous soumettons. L'objectif a été de réduire le nombre de questions car les entreprises sont fortement sollicitées.

Le fonds, qui sera lancé fin 2018, regroupera une cinquantaine d'entreprises européennes cotées ou émettrices de dette sur les marchés qui sont ancrées localement. Celles-ci ont été présélectionnées grâce à l'activation de certains critères (sectorisés) issus de la méthodologie Vigeo.

Le territoire utilisable par les entreprises pour remplir l'IIET doit représenter au moins 25% du chiffre d'affaire européen de l'entreprise.

Voir [excel Groupama AM](#)